



Les échos

Du Conseil
d'arrondissement
du 1^{er} mars 2023



École des Entrepôts : modification du périmètre scolaire

ÉCOLE DES ENTREPÔTS : MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

Entre le 4^{ème} et le 9^{ème} arrondissement, il a été décidé d'avoir un périmètre commun à 3 groupes scolaires, à savoir la Gare d'Eau, Chapeau Rouge et les Entrepôts, pour permettre de répondre aux enjeux de rééquilibrage des effectifs, en permettant aux familles de choisir entre les écoles lors de leurs inscriptions scolaires.

Présentation du rapport sur les « périmètres scolaires 2023 - Rentrée scolaire 2023 », par Laura Arnod, adjointe aux écoles, et les débats, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 1^{er} mars 2023.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 1er mars 2023](#)

→ Prochain Conseil d'arrondissement : 3 mai 2023, à 18h30.

En salle du Conseil et sur [la chaîne YouTube de la mairie du 4^{ème}](#)

LAURA ARNOD, rapporteur :

« Nous avons une modification de notre périmètre scolaire. Ce n'est pas tous les ans que l'on en a. Rappeler effectivement que, chaque année, la Ville de Lyon peut modifier ses périmètres scolaires en fonction des évolutions des effectifs, du contexte démographique et de la livraison de nouveaux logements.

Ces projets de modification font l'objet de consultation auprès des Mairies d'arrondissements et auprès aussi, bien sûr, des écoles et des parents. Nous avons vécu une diminution importante et progressive des effectifs sur l'école des Entrepôts, ayant conduit à une fermeture de classe l'année dernière, et nous avons donc été soucieux de chercher des solutions pour limiter cette diminution.

L'école étant tournée vers la Saône et le 9^{ème}, nous avons réfléchi à la possibilité de proposer à des familles du 9^{ème} de pouvoir intégrer le périmètre des Entrepôts. En même temps, on est confrontés à une tendance de décroissance des effectifs sur certaines écoles du 9^{ème}, alors que par le passé, on était plutôt sur des écoles saturées, mais la tendance s'inverse aujourd'hui. Nous avons finalement décidé d'avoir un périmètre commun à 3 écoles, 3 groupes scolaires, à savoir la Gare d'Eau, Chapeau Rouge et les Entrepôts, pour permettre de répondre aux enjeux de rééquilibrage des effectifs, en permettant aux familles de choisir entre les écoles lors de leurs inscriptions scolaires.

Les habitations qui sont concernées par cette modification de périmètre sont les habitations situées en face du Pont Churchill, donc proche de l'école les Entrepôts. Nous espérons d'ailleurs que l'aménagement du pont en faveur d'un meilleur équilibre voiture/mode doux que nous avons mené, ainsi que le rallongement du feu piéton avenue Birmingham, permettra aussi aux familles de venir côté 4^{ème} plus sereinement. Les rues qui sont concernées, rapidement sont : rue du Mont d'Or, quai Jayr, grande rue de Vaise, rue Marietton, dans le 9^{ème}. J'en profite également pour informer de la journée portes ouvertes de cette école, la matinée du 18 mars prochain.

DAVID KIMELFELD, conseiller d'arrondissement :

Je voulais juste me réjouir de cette décision, ce que je n'étais pas arrivé à faire, à convaincre l'ancien Maire de Lyon – pas l'ancien, le dernier, avant Grégory DOUCET ; j'avais commencé avec Georges KÉPÉNÉKIAN mais c'était un peu court – de travailler sur ce secteur-là non plus en arrondissement mais en bassin de vie, et ce sujet-là peut être d'ailleurs décliné sur d'autres. Donc je me réjouis que ces décisions soient prises. Au passage, vous évoquiez, Madame ARNOD, la mixité sociale ; je pense que la gestion de la carte scolaire est un outil sans doute, sur lequel il faut sans doute se pencher encore un peu plus précisément sur la mixité scolaire, je pense que c'est comme cela d'ailleurs que l'on y arrive, au-delà des grandes déclarations que l'on peut faire les uns les autres sur le sujet. Merci.

LAURA ARNOD, adjointe aux écoles :

Je vais répondre, effectivement, la carte scolaire et le périmètre scolaire permettent à la fois de répondre à des enjeux de proximité des écoles, parce que l'on a un fort maillage des écoles quand même sur la ville de Lyon, donc des écoles de proximité pour les familles, et aussi une question de mixité sociale. C'est bien évidemment pris en compte dans nos réflexions et nos changements de périmètres. »

Délibération 4-22-5356-387

Objet : Périmètres scolaires 2023 - Rentrée scolaire 2023

Rapport adopté à l'unanimité.

